

Appel à partenariat mutuelle communale

Le CCAS de la Ville de Théoule-Sur-Mer souhaite proposer une mutuelle dite « communale » pour l'ensemble de ses administrés. Afin de déterminer l'opérateur qui proposera ces prestations, la ville de Théoule-Sur-Mer par son CCAS lance une consultation sous la forme d'un appel à partenariat.

Pour répondre à l'appel à partenariat, le candidat devra produire, en français, un **dossier complet constitué des éléments ci-après.**

Un dossier « administratif », comportant les éléments suivants

- Une lettre de candidature comportant la raison sociale du candidat
- Un pouvoir donnant délégation de signature au signataire du document
- Déclaration reflétant la santé financière de la structure au cours des trois dernières années
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Un extrait « Kbis » de moins de trois mois
- L'agrément au titre de l'activité mutualiste conformément au code des assurances
- Une attestation sur l'honneur, datée et signée, justifiant que le candidat ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire

Un dossier « offre » comportant les éléments suivants :

- le document disponible en téléchargement ci-dessous ;
- un document synthétique regroupant l'ensemble des services et prestations proposés dans le cadre du présent appel à partenariat
- un tableau détaillant au moins les 3 garanties que le candidat mettra en œuvre
- la présentation d'un exemple chiffré de tarifs de remboursements dans et hors parcours de soins, illustrant les couvertures proposées.
- Une note technique détaillant les modalités de mise en œuvre des prestations services et garanties, conformément aux articles 5 et 6 du présent appel à partenariat

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site suivant : www.marches-securises.fr

Le dossier complet devra être envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

CCAS de Théoule-Sur-Mer
1, Place du Général Bertrand
06590 Théoule-Sur-Mer

La date limite de dépôt est fixée au lundi 15 septembre 2025 - 17 heures (le cachet de la poste faisant foi)